



POUR L'ENSEIGNEMENT, L'ÉDUCATION, LA RECHERCHE, LA CULTURE, LA FORMATION, L'INSERTION, Info

Sommaire

- P.1— CP de la FSU, 8 mars : journée internationale de luttes
P2-3— Marche Mondiale des Femmes, édition 2015
P.3— Education à l'égalité : 1, 2, 3 reculez !
P.4 —Pétition : Pour l'abandon de l'accord masculin

livre Eliane Viennot



- P.4—Stage intersyndical femmes

Comité de rédaction

Nina Charlier, Sigrid Gérardin,
Marie-Caroline Guérin
Laurence Le Louët
Marie-Pierre Lecame
Anne Marie Pavillard
Isabelle Pouzols, Cécile Ropiteaux
Aurélia Sarrazin, Valérie Soumaillé

8 MARS 2015

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTES POUR LES DROITS DES FEMMES



S'appuyant sur les luttes ouvrières du début du XXème siècle et sur les nombreuses manifestations de femmes revendiquant le droit de vote, de meilleures conditions de travail et l'égalité entre les hommes et les femmes, Clara Zetkin proposa le 8 mars comme *journée internationale des femmes en 1910*. Partout dans le monde, cette journée reconnue par l'ONU en 1977 est l'occasion d'effectuer des bilans concernant les conditions de vie et de travail des femmes, de dénoncer les dispositifs qui entravent leur liberté, leurs droits, leur émancipation et de revendiquer ensemble et partout

justice, solidarité et égalité.

Pourtant, plus d'un siècle plus tard, le combat reste incontournable car la pauvreté se décline toujours au féminin ; trop nombreux sont les pays où le pouvoir patriarcal et religieux assignent encore le corps des femmes à l'unique fin de reproduction, où les femmes continuent de subir les violences guerrières, où des filles sont encore exclues de l'école.

En France, les femmes subissent toujours des violences sexuelles dans le cadre de leur travail, dans le métro ou dans les bus... Les choix politiques actuels fragilisent les services publics et rendent plus difficile l'accès à l'IVG. Malgré les nombreuses « lois égalité », les femmes travaillent en gagnant 27 % de moins que leurs collègues masculin et quittent leur activité professionnelle avec des retraites moindre. Majoritaires dans le secteur du commerce, l'extension du travail au dimanche et l'augmentation des horaires tardifs, prévus par la loi Macron, participeront à détériorer leurs conditions de travail mais aussi leurs conditions de vie car augmenter l'amplitude horaire du travail implique de réduire leur temps personnel – temps déjà très restreint...

La FSU milite depuis longtemps au côté des femmes et participe aux mouvements, manifestations et débats organisés sur les thèmes communs aux femmes pour qu'enfin leurs droits soient respectés et que cessent toutes les formes d'oppression et toutes les formes de violences à leur encontre.

Le 8 mars 2015 sera l'occasion du lancement officiel de la **4^{ème} Marche Mondiale des Femmes**, mouvement mondial d'actions féministes, dans lequel la FSU est présente depuis son origine. Organisée dans 54 pays et tous les 5 ans depuis 2000, les femmes s'y mettent en marche et participent à des actions collectives. La marche Mondiale des femmes œuvre depuis son origine à enrayer les causes à l'origine de la pauvreté et à éliminer toutes les formes de violences faites aux femmes.

La FSU appelle toutes celles et tous ceux pour qui l'égalité est un élément décisif de la démocratie à se mobiliser massivement le 8 mars en région et à Paris.





LA MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES

*Tant que toutes les femmes ne seront pas libres,
nous resterons en marche !*

En 1998, la Fédération des Femmes du Québec a organisé une grande manifestation « du pain et des roses ». Le pain symbolisait la lutte contre la pauvreté, le chômage et la précarité que subissent majoritairement les femmes et les roses incarnaient la lutte contre les multiples formes de violences orchestrées à leur encontre. Fortes de la réussite de cette mobilisation et conscientes du caractère tristement universel de ces deux axes revendicatifs, les québécoises ont décidé de poursuivre

l'action en créant, à l'aide d'organisations féministes actives dans de nombreux pays, un réseau international de femmes. Deux ans ont été nécessaires pour que les organisations de femmes de 164 pays adhèrent à ce projet et s'engagent en 2000 dans une première Marche Mondiale des Femmes. Depuis, tous les 5 ans, des femmes de tous les continents participent à cette Marche Mondiale. En 2000, 2005 et 2010 des centaines d'initiatives locales et nationales ont abouti à l'élaboration de revendications féministes collectives qui ont été portées ensuite au niveau international. La FSU est depuis son origine partie prenante de ce mouvement mondial dont 2015 est l'année de la 4^e édition.

OBJECTIFS ET VALEURS

La Marche Mondiale des Femmes a pour objectif d'œuvrer à éliminer les causes de la pauvreté et à lutter contre toutes les formes d'inégalités, de discriminations et de violences vécues par les femmes. Les femmes du monde entier marchent pour exiger la fin de l'oppression qu'elles vivent spécifiquement en tant que femmes ; elles dénoncent, d'une part, la domination masculine et le patriarcat, et d'autre part, l'exploitation capitaliste et sa recherche effrénée de profit. Ces deux systèmes qui se renforcent mutuellement impliquent injustices, guerres, racisme et sexisme.

Les valeurs et les actions de la Marche Mondiale

2015 : 4^{ème} MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES.

En France, la 4^{ème} Marche Mondiale des Femmes se déroule du 8 mars au 17 octobre. Elle propose de réfléchir et de travailler à une construction mondiale des sociétés qui inclurait impérativement les 5 valeurs inscrites dans sa charte : **Liberté, Égalité, Solidarité, Justice, Paix**. Durant tout le temps de la Marche, 5 thèmes communs aux femmes de tous les pays seront débattus et les revendications qui en découleront seront portées chaque fois que nous en aurons l'occasion. Les thèmes décidés cette année sont :

Justice climatique/ souveraineté alimentaire

Il s'agit de définir quels besoins (eau, nourriture, terres, santé, éducation, logement...), quelles conditions politiques et écologiques sont nécessaires et quelles stratégies collectives sont essentielles pour procurer une vie digne à toutes les femmes et à l'ensemble de l'humanité.

Violences contre les femmes

Elles sont les conséquences manifestes de l'alliance du patriarcat et du système capitaliste. Certains hommes, individuellement ou en groupe, certains États et/ou institutions, certaines entreprises et certains groupes religieux utilisent les idéologies de ces systèmes pour tolérer et justifier le contrôle de la vie et de la sexualité des femmes.

Montée des extrêmes (extrême-droite et extrémismes religieux)

La paupérisation des populations et les crises écono-

miques et politiques entraînent l'émergence d'idées réactionnaires dangereuses portées à leur paroxysme par des groupes extrémistes politiques et/ou religieux. Les femmes en sont les premières victimes. Il s'agira d'en effectuer un bilan, de déconstruire les discours et de trouver des stratégies pour lutter collectivement contre ces extrêmes.

> La mondialisation des solidarités

> L'égalité entre les femmes et les hommes, entre les femmes elles-mêmes et entre les peuples

> Le respect et la reconnaissance de la diversité entre les femmes

> La multiplicité des stratégies

> La valorisation du leadership des femmes et la force des alliances entre les femmes et avec les mouvements sociaux progressistes.



Migrations et mondialisation

L'immigration est un phénomène qui a toujours existé. La mondialisation économique, orchestrée par le pouvoir financier au détriment des peuples, impose l'immigration aux populations démunies et victimes de guerre

tout en la réprimant – et les femmes sont les premières victimes de cette orchestration.

Travail des femmes et Autonomie financière

L'autonomie économique des femmes est une condition nécessaire à leur indépendance car elle procure la capacité à pourvoir elles-mêmes à leurs besoins et aux besoins de celles et ceux qui dépendent d'elles.

LES DATES À RETENIR EN 2015

LE 8 MARS

Lancement partout dans le monde de la 4^e Marche Mondiale des femmes. Toutes les villes du monde proposent différentes actions - le point commun étant de planter une graine dans chacune d'elles pour en effectuer une récolte le 17 octobre date de clôture de la Marche.

> **À Paris**, la manifestation partira de République à 14h et se terminera à Hôtel de ville. Un concert et des témoignages de femmes de Kobané sont prévus en fin de manifestation avec une association de femmes kurdes.

> **En Turquie** : une caravane européenne part de Turquie le 8 mars et sillonne l'Europe à la rencontre des femmes - elle sera en France fin mai et à Paris du 18 au 20 juin. Elle propose différentes activités (ateliers d'écriture, cours d'autodéfense...). Pour suivre le parcours de la caravane :

[HTTP://WWW.VERKAMI.COM/PROJECTS/10679-FEMINIST-CARAVAN-2015](http://www.verkami.com/projects/10679-feminist-caravan-2015)

LE 24 AVRIL À 12H

Action internationale de solidarité féministe pour rappeler la catastrophe du Rana Plaza en Inde. La Marche Mon-

diale des Femmes en France pense faire une action devant les magasins incriminés dans ce drame.

LES 6 ET 7 JUIN À NANTES

Les féministes du centre Simone de Beauvoir organisent des ateliers sur et avec des femmes migrantes. Les 5 thèmes de la marche seront discutés le 6 juin dans ces ateliers et une restitution des débats aura lieu le 7 juin. Un village alternatif sera monté dans le centre ville où des stands pourront être tenus par les organisations signataires de l'appel 2015

LES 19 ET 20 SEPTEMBRE À MARSEILLE

Les Féministes de Marseille organisent un colloque sur Femmes et extrêmes droites.

LE 17 OCTOBRE

clôture de la Marche à Lisbonne. Les féministes européennes se réuniront pour faire un bilan des actions qui auront eu lieu partout en Europe et dans le monde et déterminer des axes de travail et d'actions à venir.

*LA FSU APPELLE TOUTES LES FEMMES ET TOUS LES HOMMES QUI SE RECONNAISSENT
DANS CES VALEURS ET CES COMBATS
À PARTICIPER À CETTE 4^e MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES AFIN
QUE CESSENT LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES
ET QUE LEURS DROITS PROGRESSEDENT SUR TOUS LES CONTINENTS*



ÉDUCATION À L'ÉGALITÉ : 1,2,3... RECULEZ !

L'éducation à l'égalité a fait l'objet d'une circulaire de la MEN le 20 janvier. Comme on pouvait s'y attendre, les bonnes intentions en terme de formation des enseignant-es ne s'accompagnent pas des moyens nécessaires, et c'est à nouveau de formation à distance dont il est surtout question, une absurdité pour tous ces sujets touchant aux représentations des personnels.

Les buts poursuivis ont également régressé : on évoque toujours la culture de l'égalité et le respect mutuel, la lutte contre les violences, ainsi que la mixité des métiers, mais il ne s'agit plus de déconstruire le genre (mot absent de la circulaire).

Le nouveau site dédié aux ressources pédagogiques, qui a remplacé celui des ABCD, présente un contenu indigent. Pire, les outils élaborés « *laissent bien souvent place à diverses interprétations, y compris dans le sens d'un renforcement des stéréotypes de genre, voire de leur naturalisation* ». C'est ce que dénoncent une douzaine d'universitaires* dans une tribune parue le 16 janvier, alertant sur les régressions concédées aux réactionnaires par la ministre, qui parle maintenant de la différence des sexes et des activités scolaires permettant d'en

prendre conscience... soit un « *projet ressemblant à s'y méprendre à « l'égalité dans la différence » prônée par les anti-gender* » ! Les auteur-es du texte craignent que ce nouveau dispositif « *renforce les inégalités en réaffirmant les normes de genre, ainsi que les discriminations vis-à-vis des enfants qui n'y sont pas conformes* ». Un véritable recul idéologique !

Reste encore le levier constitué par l'élaboration des nouveaux programmes scolaires : il s'agira de peser syndicalement pour que l'égalité y soit véritablement intégrée.

* Marie Buscatto, Yannick Chevalier, Isabelle Collet, Sigolène Couchot-Schiex, Christine Delphy, Christine Détrez, Eric Fassin, Odile Fillod, Nicole Fouché, Catherine Marry, Céline Petrovic, Muriel Salle, Priscille Touraille, Mona Zegai.

Pour soutenir la tribune :

<https://www.change.org/p/ministre-de-l-education-nationale-egalite-des-sexes-a-l-ecole-machine-arriere-2>

À signaler également, le site EFG, du Collectif pour l'égalité de Gironde (dont fait partie la FSU 33) :

<http://www.egalitefillesgarcons33.org/>

Pétition lancée par Eliane Viennot suite à la parution de son livre et relayée par des universitaires MANIFESTE POUR L'ABANDON DE « L'ACCORD MASCULIN »

Nous, enseignantes et enseignants du primaire, du secondaire, du supérieur et du « français langue étrangère », déclarons avoir cessé ou nous apprêtons à cesser d'enseigner la règle de grammaire résumée par la formule « le masculin l'emporte sur le féminin ». Trois raisons fondent notre décision.

• **La première est que cette règle est récente dans l'histoire de la langue française** : elle a été mise au point au XVII^e siècle et elle a dû, malgré une intense propagande en sa faveur, attendre la généralisation de l'école primaire obligatoire (2^e moitié du XIX^e siècle) pour être appliquée massivement. Jusqu'alors, les Français et les Françaises pratiquaient l'accord « de proximité », venu du latin, qui consiste à accorder le ou les mots se rapportant à plusieurs substantifs avec celui qui leur est le plus proche. Par exemple : « Elle passa tout le jour des fiançailles chez elle à se parer, pour se trouver le soir au bal et au festin royal qui se faisait au Louvre » (La Fayette, *La Princesse de Clèves*) ; « Mais le fer, le bandeau, la flamme est toute prête. » (Racine, *Iphigénie*). Cette règle est simple, équitable et à la portée de tout un chacun.

• **La seconde raison est que l'objectif des promoteurs de la nouvelle règle n'était pas linguistique, mais politique** : « Parce que le genre masculin est le plus noble, il prévaut seul contre deux ou plusieurs féminins, quoiqu'ils soient plus proches de leur adjectif. » (Dupleix, *Liberté de la langue française*, 1651) ; « L'ancienne grammaire avait admis cette vérité, en lui donnant cette forme si connue : *Le masculin est plus noble que le féminin*. » (Bescherelle, *Grammaire nationale*, 1847). Si l'école de la République a préféré abandonner cette formule au profit de celle qu'on connaît, c'est en reconduisant l'ordre de valeur qui est à son fondement. Un ordre que les classes politiques maintenaient parallèlement, en refusant aux seules femmes les droits politiques jusqu'en 1944, et en refusant plus longtemps encore de leur ouvrir les grandes écoles ou d'abroger les dernières dispositions du « Code Napoléon » qui organisait la sujétion de l'épouse à l'époux.

• **La troisième raison est que la répétition de cette formule, à partir de l'âge de sept ans, dans les lieux mêmes qui dispensent le savoir et symbolisent l'émancipation par la connaissance, induit des représentations mentales de la différence des sexes** qui conduisent femmes et hommes à accepter la domination d'un sexe par l'autre, de même que toutes les formes de minorisation sociale et politique des femmes. Pourquoi n'accepteraient-elles pas de gagner moins que leurs collègues, ou d'accomplir des corvées dont leurs compagnons se dispensent, ou de supporter leurs coups, s'il est admis au plus haut niveau que « le masculin l'emporte sur le féminin » ?

La lutte contre les stéréotypes de sexe, qui est essentielle au progrès de l'égalité réelle entre femmes et hommes, ne peut être efficacement menée si cette maxime n'est pas mise au ban de l'école. D'autres mesures travaillant à l'expression d'une plus grande égalité dans la langue sont nécessaires, mais le plus urgent est de cesser de diffuser cette formule résumant la nécessaire subordination du féminin au masculin.

En conséquence :

Nous déclarons enseigner désormais la règle de proximité ;

Nous appelons les enseignantes et les enseignants de français, partout dans le monde, à enseigner cette règle ;

Nous appelons le ministère de l'Éducation nationale à donner à ses personnels et à ceux des établissements sous sa tutelle des instructions précises allant dans



le même sens ;

Nous appelons les professionnelles et les professionnels de la presse et de l'édition, les correcteurs et, correctrices, les écrivaines et les écrivains à promouvoir et à pratiquer cette règle ;

Nous appelons les citoyennes et les citoyens français ou francophones à adopter et à promouvoir cette règle.

Eliane Viennot, militante féministe de longue date, est spécialiste de littérature politique de l'Ancien Régime (notamment celle qui répercute les débats sur la participation des femmes au pouvoir).

En 2014, elle a réalisé pour les éditions iXe un résumé de ses recherches sur l'histoire de la langue française. Ou plus exactement : **sur l'histoire des interventions effectuées sur cette langue par les intellectuels masculinistes, afin qu'elle transmette mieux leur idéal de la nécessaire sujétion du féminin au masculin, qu'ils prônaient dans bien d'autres domaines.**

Elle montre que le français est bien mieux outillé qu'on ne le croit aujourd'hui pour respecter l'égalité des sexes. Et que d'ailleurs, les locuteurs et locutrices ont très longtemps résisté aux transformations voulues par les lettrés. Seule l'école primaire obligatoire a réussi à les faire entrer dans les usages – très imparfaitement, et sans faire

cesser toutes les polémiques. C'est à ces distorsions du français qu'il convient aujourd'hui de mettre fin.

Sujet intéressant dont la FSU devra se saisir

STAGE INTERSYNDICAL FEMMES 19 ET 20 MARS

Ce stage, à l'initiative de la CGT, de la FSU, et de l'Union syndicale Solidaires, portera sur :

FEMMES ET SYNDICALISME EN EUROPE avec Ingrid ARTUS - Allemagne, Sociologue, Cécile GUILLAUME - Grande Bretagne, Sociologue

FEMMES ET CREATION avec Marie BUSCATTO, Sociologue, Angeline BARTH, CGT Spectacle, et une artiste

DOMESTICITE avec Christelle AVRIL, Sociologue, Francesca SCRINZI, Sociologue, Ana AZARIA Femmes Egalité

CLASSIFICATIONS avec Rachel SILVERA, Économiste, une intervenante internationale (Portugal ou Belgique) et des interventions syndicales CGT, FSU, Solidaires